



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

BURUNDI

La mesure interdisant les activités économiques des jeunes qui exercent le métier de transport sur motos, vélos et tricycles aggraverait la paupérisation de plusieurs familles burundaises

Rapport sur la gouvernance et les droits économiques et sociaux au Burundi

février 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I. LA MESURE D'INTERDICTION DE CIRCULATION DES MOTOS, VELOS ET TRICYCLES DANS LA CAPITALE ECONOMIQUE SOULEVE INDIGNATIONS, DESESPOIR ET PROTESTATIONS ..	1
II. SPECULATIONS ET MONTEE EXPONENTIELLE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET STRATEGIQUES	3
III. INDIGNATION, LAMENTATIONS ET MECONTENTEMENT DES AGRICULTEURS CONTRE LA PENURIE DE FERTILISANTS FOMI.....	7
IV. DES FAITS DE CONTRIBUTIONS FORCEES, DE MALVERSATIONS ECONOMIQUES, DE LICENCIEMENT ABUSIF DES TRAVAILLEURS	8
V. SANTE PUBLIQUE : DES STATISTIQUES INQUIETANTES DE MALNUTRITION CHRONIQUE DANS LE PAYS ET UNE GESTION CALAMITEUSE DES STRUCTURES DE SOINS DE SANTE PUBLIQUE.....	11
V.1. Des statistiques inquiétantes de malnutrition chronique dans le pays.....	11
V.2. Préavis de grève à la Clinique Prince Louis Rwagasore	12
VI. EDUCATION NATIONALE : DES ARRIERES DE PRIMES DES VACATAIRES AUX DETOURNEMENTS ET ABANDONS SCOLAIRES AFFRAYANTS.....	12
VI.1. Au moins 150 enseignants vacataires réclament 3 mois d'arriérés de primes détournés par leurs directeurs.....	12
VI.2. Le phénomène d'abandons scolaires, de plétor dans les salles de classes et le manque de bancs pupitres constituent des obstacles très inquiétants à l'éducation.....	13
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	16

0. INTRODUCTION

La situation de la gouvernance et des droits économiques et sociaux demeure préoccupante au Burundi. Ce rapport du mois de février 2022 relève des faits de gouvernance, qui soulèvent indignations, mécontentements et désespoir de la population. Il s'agit notamment de la mesure d'interdiction des activités des motos, vélos et tricycles dans la capitale économique Bujumbura, les spéculations et les hausses de prix des produits alimentaires et stratégiques, la pénurie des fertilisants dans une période de sémis, la persistance des contributions forcées et des malversations financières, les pertes d'emplois et le non- paiement des travailleurs, le niveau élevé de la malnutrition chronique due à la paupérisation grandissante des ménages, et le fléau des abandons scolaires qui gangrène toujours le secteur de l'éducation.

I. LA MESURE D'INTERDICTION DE CIRCULATION DES MOTOS, VELOS ET TRICYCLES DANS LA CAPITALE ECONOMIQUE SOULEVE INDIGNATIONS, DESESPOIR ET PROTESTATIONS

Lors d'une réunion tenue à l'intention des responsables administratifs à la base en Mairie de Bujumbura le 23 février 2022, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a annoncé une mesure de délimitation du périmètre de circulation des motos, vélos et tricycles. A partir du 11 mars 2022, ces moyens de transport n'auront plus droit de circulation dans certaines parties de la capitale économique. Le Ministre a insisté que la mesure est irréversible et l'a répété lors de la rencontre avec les Députés le 24 février 2022.

Des Députés ont voulu réagir contre cette décision, mais le Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Gélase Ndirakobuca leur a refusé l'opportunité, estimant qu'il faut laisser d'abord la mesure se mettre en application et évaluer son impact après.

Des syndicats des chauffeurs des motos, Tuk-Tuk et taxis vélos contestent la mesure leur interdisant de circuler dans certaines localités de la capitale économique. Dans une lettre de protestation adressée au Ministre ayant la sécurité publique dans ses attributions, le 25 février 2022, ces syndicats demandent de suspendre la mesure. Ils disent comprendre les préoccupations du Ministre Ndirakobuca Gervais en rapport avec la réduction des accidents de roulage, mais

estiment que le Ministre a décidé unilatéralement, sans consulter toutes les parties concernées par la question.

Selon ces syndicats, la mesure affecterait la population à faible revenus. Il deviendra par exemple quasi impossible de se déplacer et de transporter les biens dans la capitale économique Bujumbura, surtout pour la population à faible revenu.

En plus, ils font savoir qu'avec cette mesure, au moins 17 000 personnes vont perdre leurs emplois et leurs familles vont être gravement affectées par la pauvreté. Ils demandent au Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique d'organiser plutôt un dialogue social pour échanger sur les conséquences de la mesure et les alternatives possibles pour faire face à la problématique des accidents de roulage.

En date du 28 février 2022, le Directeur National de l'Organisation Non Gouvernementale « Parole pour le Réveil de la Conscience et des Mentalités », PARCEM en sigle, a écrit une lettre au Ministre de l'Intérieur pour lui signifier ses inquiétudes par rapport à la mesure. Il dénonce notamment une erreur de procédures et l'inconstitutionnalité de la mesure. *« Si la mesure est prise à votre niveau, ce serait une ordonnance ministérielle mettant en application une loi promulguée dans ce sens par le Président de la République »*, fait remarquer le responsable de la PARCEM. D'après ce dernier, *« les recommandations d'une commission technique du ministère ne suffisent pas pour prendre une mesure allant jusqu'à mettre en péril la liberté de mouvement et de circulation des citoyens. »*

Ce moyen de transport joue un rôle fondamental dans le développement socio-économique et fait vivre un nombre important de familles, dans un pays pauvre comme le Burundi. Une multitude de familles vont en effet être gravement affectées par la mesure. Il s'agit par exemple des familles des propriétaires, des familles des chauffeurs, des familles des employés des entreprises vendeuses et des familles des mécaniciens. Il y a aussi les utilisateurs de ces moyens de transport qui en seront également affectés. Il s'agit par exemple des petits commerçants, des élèves et étudiants, des petites et moyennes entreprises, des fonctionnaires et autres agents qui utilisent ces moyens de transport pour se rendre à leur travail.

II. SPECULATIONS ET MONTEE EXPONENTIELLE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET STRATEGIQUES

Le pays vit au rythme des spéculations économiques répétitives et de la montée exponentielle des prix des produits de base qui aggravent de plus en plus la situation économique des ménages. Après une longue période de pénurie du carburant et et son lot de conséquences sur l'économie nationale, les Burundais croyaient que le Gouvernement avait enfin trouvé la solution en décidant d'augmenter le prix de l'essence, mazout et pétrole à la fin de janvier 2022. Ces produits pétroliers ont continué à manquer dans les stations services du pays, et les nouveaux tarifs de transport annoncés par le Ministère ayant le transport dans ses attributions n'ont pas été respectés. Les services de transport justifient leur attitude par la cherté des carburants aux marchés noirs. Ainsi, les prix des denrées alimentaires et des boissons de la Brasserie ont monté et ceux des produits stratégiques comme le sucre, le ciment, et les carburants ont impunément continué à augmenter au marché noir.

En province Muramvya, nous présentons la situation qui a prévalu au cours de cette dernière quinzaine du mois de février 2022 en comparaison avec la même période de janvier 2022.

Article	Mesure	Prix au mois de janvier dernier	Prix au 26 février 2022
		Prix	Prix
Riz	1 kg	2 000	3 500
Haricot	1kg	1 000	2 700
Farine de manioc	1kg	1 000	2 200
Farine de maïs	1kg	1 000	2 000
Huile de palme	Un bidon 5 litres	9 000	14 000
Banane	1 bon régime	10 000-12 000	15 000-16 000
Patate douce	Un bon panier	2 000-3000	5 000
Pomme de terre	1kg	700	1 200
Avocat	1 pièce	200	500
Sucre	1kg	2 500	6 000 ou plus (très rare et même introuvable)

Manioc	3 pièces	1 000	1 500
Colocase	Un bon panier	7 000	10 000
Viande	1 kg	9 000	13 000
Tomate	1 kg	1 000	2 200
Ananas	1 pièce	500	800
Loyer maison	2 Chambrettes + salon/mois	50 000	100 000
Ciment BUCECO	1 sac	25 000	40 000 (rare)
Moulin	1kg manioc	60	100
Transport	Muramvya-Buja	4 000	6 000
	Muramvya- Gitega	3 000	4 000
Carburant	1 litre d'essence ou mazout	2 740	Introuvable dans les stations 6 000-7 000 en cachette
Boissons Brarudi	Ces produits sont presque introuvables depuis 2 semaines		

Nous observons une situation intenable, car la montée des prix est passée du simple au double, au détriment des ménages économiquement en détresse depuis une longue période. On voit une hausse exponentielle des prix des produits de première nécessité dont le haricot, la farine de manioc et de maïs, l'huile de palme, la patate douce, la pomme de terre qui sont des aliments de base pour la population.

En province Bujumbura, la carence des produits pétroliers, du sucre SOSUMO, du ciment BUCECO et des produits BRASSERIE a persisté. Des stations d'essence ont passé des semaines entières sans approvisionnement. Des spéculations sur le commerce du sucre SOSUMO, du ciment BUCECO et des boissons de la BRASSERIE sont l'apanage des autorités administratives locales. A titre d'exemple, Butoyi Siméon, Administrateur communal de Mutimbuzi fait le commerce du ciment BUCECO. Consolate Ndayisaba, Administrateur communal de Mugongo-Manga fait le commerce des produits BRASSERIE. Ferdinand Simbananiye, Administrateur communal de Nyabiraba fait le commerce du sucre SOSUMO. Elles se sont partagé les domaines et font des spéculations terribles, chacune dans son secteur de commerce.

Le sucre est vendu en cachette dans les boutiques des membres du parti au pouvoir à un prix très élevé. 1kg est vendu entre 4000FBu et 5000FBu. Pour le ciment, un sac est vendu entre 35 000FBu et 40.000FBu dans ces mêmes points de ventes.

Des produits pétroliers se retrouvent aussi dans ces boutiques, où 1 litre d'essence coûte entre 4000FBu et 5000FBu, de même que le litre de mazout. En conséquence, le prix du ticket de transport monte d'une façon exorbitante. Par exemple, pour la distance Musaga (en Mairie de Bujumbura) et Ijenda, le ticket est passé de 4500FBu fixé par le ministère à 6000FBu, et même 7000FBu, surtout les week-ends.

Les produits BRASSERIE comme l'AMSTEL bock, l'AMSTEL blonde, et la PRIMUS sont devenus presque inexistantes dans les bistros. Toutes les livraisons sont vite raflées par les membres du parti au pouvoir.

En province Kirundo, la population se lamente et verse la colère sur des administratifs qui agissent en complicité avec le commissaire provincial de police et le responsable provincial du Service National de Renseignement qui monopolisent la vente de carburant. Lors du déchargement du carburant dans les réservoirs des stations services, tous les véhicules des administratifs à commencer par le Gouverneur de province, son chef de cabinet, tous les administrateurs communaux, le commissaire provincial de police ainsi que le responsable des renseignements se présentent sur les pompes des stations avec leurs véhicules remplies des tonneaux et bidons vides pour être servis. Chaque fois qu'il y a approvisionnement, les autorités administratives, policières et militaires sont les premières servies. Par après, elles vont servir le marché noir à raison de 5000FBu le litre.

Ces autorités publiques n'ont même pas le souci des malades qui meurent chaque jour suite au non fonctionnement des véhicules-ambulances garés par manque de carburant. En date du 05 février 2022, la station d'essence du nommé Rwasu Salvator était en train de distribuer le carburant. Tous les administratifs ont été d'abord servis avec motif qu'ils se précipitaient pour aller célébrer la journée dédiée à l'unité nationale. Or, des camions des particuliers et des ambulances étaient là depuis la tombée de la nuit de la veille et sont rentrés sans être servis.

En province Makamba, la hausse du prix du carburant n'a pas été suivie par la disponibilité de ce produit. Des véhicules et motos ont suspendu répétitivement leurs activités de transport y compris les agences de transport oeuvrant au chef-lieu de la province Makamba. Seul le marché noir a été régulièrement approvisionné. Cette carence a provoqué une augmentation du prix du ticket de transport. Le ticket Makamba- Bujumbura est passé de 11000 FBu à au moins 15000FBu. Les prix du ticket des petits trajets sont passés du simple au double.

Les 5 agences de voyages locales ont dû réduire le nombre de tours par jour suite au manque de carburant. Elles disent travailler à perte car elles continuent à payer le personnel, alors que ce dernier n'est pas au service. Des services tant publics que privés ont été paralysés car les moyens de déplacement étaient devenus rares pour se rendre au travail.

En province Rumonge, des pénuries répétitives de boissons de la BRARUDI y sont régulièrement observées. Les propriétaires des bistrotts, les personnes qui organisent des fêtes et autres cérémonies sont les plus touchées par ces pénuries. Les commerçants des produits BRARUDI du centre urbain de Rumonge affirment travailler à perte. Ces commerçants sont étonnés de cette pénurie alors que des camions remorques continuent d'exporter ces produits en République Démocratique du Congo, via le port de Rumonge.

La pénurie affecte les prix de ces produits puisque dans certains endroits, une bouteille d'AMSTEL blonde 65 cl coûte 3000FBu au lieu de 1900FBu.

A cette pénurie des produits BRARUDI s'ajoute celle du sucre SOSUMO. Les familles passent plusieurs semaines sans ce sucre. Le ciment BUCECO est aussi une denrée rare, tout comme l'huile de palme dont les prix sont restés élevés comparativement à la même période de l'année passée.

En province Bubanza, les boissons de la BRARUDI sont rares dans toutes les communes. L'AMSTEL blonde 65 et 50 cl, l'AMSTEL Bock, la petite PRIMUS et la grande PRIMUS y manquent cruellement. Les commerçants qui s'arrangent pour les trouver ailleurs rehaussent automatiquement les prix. Les consommateurs se disent inquiets de ne pas avoir ces boissons alors que l'entreprise produit ces boissons du jour au jour. Les autorités administratives se montrent plutôt complices de la situation, étant donné que certaines d'entre elles ne sont pas étrangères aux spéculations.

III. INDIGNATION, LAMENTATIONS ET MECONTENTEMENT DES AGRICULTEURS CONTRE LA PENURIE DE FERTILISANTS FOMI

Au moment où les agriculteurs devraient semer pour la saison culturale B, ils ont manqué de fertilisants. Pourtant, ils en avaient payé à l'avance. L'entreprise FOMI, la seule autorisée à commercialiser les fertilisants n'a pas approvisionné ses clients à l'intérieur du pays. Elle a pourtant fourni le marché extérieur de la sous-région, selon des sources de l'entreprise.

Le 22 février 2022, lors d'une réunion organisée par le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique à l'intention du personnel de l'entreprise, ce dernier a accordé 10 jours à cette dernière pour livrer le fumier à la population qui en a besoin.

En province Cibitoke, des agriculteurs contactés au chef-lieu de la commune Rugombo en date du 21 février 2022 grognaient en disant que la période des sémis allait prendre fin sans qu'ils aient eu les engrais chimiques de la FOMI. Ils disaient qu'ils venaient de vainement passer une longue période d'attente aux dépôts à la recherche de ce produit. Ils avaient décidé de faire un sit-in pour faire pression sur l'autorité locale.

Un des agriculteurs précisait que la récolte sera mauvaise, parce qu'ils avaient semé sans fertilisants alors que leurs champs en sont habitués. La directrice du bureau provincial de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, Béatrice Nyabenda, tranquillisait, sans être elle-même convaincue que le produit allait être disponible. Jusqu'à la fin de la période, le fumier n'avait pas été distribué aux bénéficiaires qui réclamaient leurs avances.

En province Makamba, des cultivateurs disaient être choqués par la carence des fertilisants alors qu'ils étaient en retard pour le semis de la saison culturale B. Ils s'étaient présentés plus d'une vingtaine de jours dans les lieux de distribution de ces fertilisants sans rien avoir. Ils expliquent que ce qui les choquait le plus est que les distributeurs ne leur donnaient pas des explications convaincantes pour qu'ils ne continuent pas à perdre leur temps. Pourtant, lors de la collecte des paiements d'avances sur ces engrais, ces distributeurs rassuraient que les approvisionnements allaient se faire sur les collines d'origine et à temps.

En province Rutana, au moins 200 agriculteurs s'étaient présentés le dimanche 20 février 2022, depuis le matin jusqu'au soir, au point d'approvisionnement provincial pour réclamer leurs intrants payés à l'avance. Ils sont rentrés comme ils étaient venus.

En province Bururi, des agriculteurs se sont rendus, le matin du 28 février 2022, au chef -lieu de la zone Muzenga, commune Rutovu pour réclamer leur engrais chimique. Des agents du centre semencier de Muzenga les ont informés qu'il n'y en avait pas et sont aussitôt rentrés. Ils disaient être désespérés, vu la période de la saison culturale B qui avançait à grand pas.

Les agriculteurs ont payé un sac d'engrais chimique FOMI de 25 kg à raison de 29000FBu. Ils avaient été sensibilisés pour payer à l'avance et regrettaient de n'avoir pas eu ce produit.

IV. DES FAITS DE CONTRIBUTIONS FORCEES, DE MALVERSATIONS ECONOMIQUES, DE LICENCIEMENT ABUSIF DES TRAVAILLEURS

Le régime du CNDD-FDD semble avoir institutionnalisé le phénomène de contributions forcées. Partout dans les provinces et au niveau national, la population, les services étatiques et privés sont chaque fois contraints de contribuer pour financer l'activité politique et économique de ce parti. Il s'agit notamment des activités relatives à la construction des permanences et des stades, les rencontres politico-religieuses.

En province Kirundo, le parti au pouvoir n'a cessé depuis 2016, d'exiger des contributions financières pour la construction de la permanence provinciale. Les plus visés sont surtout les responsables des différents services oeuvrant dans cette province. Toute personne que le parti désigne à un quelconque poste public ou para-étatique doit s'acquitter de ces contributions. Pour les hauts cadres ayant les titres de Ministres ou de Directeurs Généraux, il leur est demandé une contribution financière d'au moins 1 000 000FBu. Les chefs de services provinciaux, le gouverneur de province, le directeur de la DPAE, le médecin provincial, les médecins directeurs des hopitaux et des districts doivent donner impérativement une somme de 500 000FBu chacun. Les membres des équipes cadres du bureau provincial de la santé ainsi que celles des districts s'acquittent d'une somme d'au moins 100 000FBu. Les postes inférieurs tels les plantons contribuent à hauteur de 10 000FBu chacun.

Des titulaires des centres de santé contactés révèlent qu'ils sont obligés de toucher sur les finances de leurs maisons pour parvenir à satisfaire les demandes incessantes de contributions par le parti au pouvoir.

Ils regrettent d'énormes montants qu'ils ont donnés depuis 2016 pour la construction de ladite permanence provinciale qui n'a même pas encore dépassé le niveau du premier étage, alors qu'ils comptent ériger un appartement de trois niveaux. Ils pointent du doigt les secrétaires provinciaux qui ont détourné les fonds collectés. Le nom qui est beaucoup cité est celui de Bizumuremyi Fabien qui est actuellement Conseiller à l'Assemblée Nationale. Celui-ci, selon les mêmes témoins, au lieu d'utiliser les fonds collectés pour la construction de la permanence, il les a utilisés pour construire sa belle villa qui se trouve dans l'un des quartiers du centre urbain de Kirundo.

En province Ngozi, l'Administrateur de la commune Kiremba, le nommé Sebigo Pascal est accusé, par le conseil communal, d'être responsable de plusieurs faits de crime de malversation économique. En effet, des sources sur place dénoncent le fait qu'il se rend coupable de vente illégale d'infrastructures construites par l'ONG PRODEMA pour son propre compte. Les activités liées à la construction de ces infrastructures ont été financées par FIDA, et celles-ci sont destinées à la conservation de la production de lait et de la farine de manioc. Des sources sur place précisent que l'Administrateur a vendu ces infrastructures à au moins 104 666 201 FBu, mais que seulement 3 000 000 FBu figurent sur les papiers justificatifs.

En outre, cet Administrateur communal a vendu une propriété de la commune située sur la colline Kagarama, en face de la Route Nationale n° 6, sans informer le président et les membres du conseil communal. Le même Administrateur a osé vendre les pièces du véhicule de la commune Kiremba qui est en panne sans non plus consulter les membres du conseil communal.

Par ailleurs, il utilise un véhicule de la commune Kiremba de marque « Benne » dans ses propres activités. Si quelqu'un ose en dire un mot, cet Administrateur communal l'intimide en disant qu'il est à la tête de la commune et qu'il répondra lui seul de sa gestion.

En province Muyinga, il est signalé deux entreprises « privées » en faillite, comme il l'est pour les entreprises publiques dont la POSTE, l'ONATEL, la REGIDESO, la COGERCO et d'autres encore.

Les entreprises dont il est question appartiennent aux hommes d'affaires qui ont tous évolué dans la commune orifère de Butihinda. Ce que les propriétaires des deux sociétés ont de commun, c'est qu'ils éprouvent actuellement de sérieuses difficultés financières pour des raisons qu'ils ne

rèvent pas. La réalité de cette situation serait la mauvaise gestion et la main- mise du parti au pouvoir sur ces entreprises. Les deux sociétés sont « Crown Royal », réputé dans la fabrication des jus, des vins et des liqueurs, et « TAWAKKAL » qui s'est assignée la mission de fabriquer des emballages.

En date du 24 novembre 2021, l'Administrateur Directeur Général de l'entreprise « Crown Royal », Niyibizi Ismail Appolinaire a ordonné au Comité de Direction, par le biais du Directeur Administratif et Financier, Nshimirimana Jean Claude, de renvoyer en chômage technique 55 employés, qui, jusque-là étaient considérés comme des permanents salariés. Certains n'ont eu droit qu'à deux mois d'arriérés de salaires sur trois prestés. D'autres courent encore jusqu'à cet instant derrière leur entreprise demandant leurs dus. Cette décision de licenciement n'a pas suivi les procédures légales, en ce sens qu'elle a été verbale. En plus, il n'y a pas eu de concertation de toutes les parties prenantes au contrat, pour étudier ensemble les voies et moyens en vue de prendre des dispositions qui arrangent tout le monde.

Bien que les employés de la société « TAWAKKAL » souffrent aussi terriblement que ceux de « Crown Royal », le problème ne se pose pas de la même manière dans ces deux sociétés. Le responsable de la première société donne à ses employés un message d'espoir, et n'a pas chassé ses travailleurs. Pour des situations d'urgence, Niyongabo Said, le Directeur Général est compatissant et porte assistance, généralement en accordant la totalité des arriérés à la personne en difficultés. Les employés de TAWAKKAL réclament actuellement des arriérés de 3 mois d'impayés.

Rappelons que les sociétés étatiques dont la POSTE, l'ONATEL, la REGIDESO et la COGERCO souffrent des mêmes difficultés. Le parti au pouvoir est pointé du doigt pour être responsable de leur faillite.

En province Rumonge, les employés de la société chinoise « Sino Hydro » dénoncent la violation de leurs droits par les responsables de cette société. D'après une source parmi les employés de la société qui construit depuis trois ans un barrage hydroélectrique sur la rivière Ruzibazi, la société n'a pas versé les frais de loyer, les frais destinés aux allocations familiales et les cotisations à l'INSS, conformément aux exigences du code de travail. Ils accusent les responsables de ladite société de ne leur avoir pas fait signer les contrats de travail.

Pourtant, la convention signée par la Société et le Gouvernement du Burundi prévoit une période d'essai de trois mois avant la signature d'un contrat définitif. Ils accusent en plus les autorités

administratives provinciales d'avoir été complices de cette société. Ces dernières ont gardé le silence, alors qu'elles ont été saisies à maintes reprises par les représentants de ces employés. L'Inspection Général du Travail n'a pas non plus encore réagi face aux réclamations de ces employés.

En date du 14 février 2022, au moins 482 employés de cette société chinoise avaient observé un mouvement de grève devant les bureaux de la société. Ils ont été dispersés par la police et les autorités administratives. Ils ont été forcés de reprendre le travail le lendemain, avec des promesses de trouver une issue favorable à leurs revendications.

Précisons que les travaux de construction de ce barrage hydroélectrique sur la rivière Ruzibazi se trouvent à leur dernière phase, trois ans après le début.

V. SANTE PUBLIQUE : DES STATISTIQUES INQUIETANTES DE MALNUTRITION CHRONIQUE DANS LE PAYS ET UNE GESTION CALAMITEUSE DES STRUCTURES DE SOINS DE SANTE PUBLIQUE

La pauvreté généralisée qui s'installe dans le pays est à l'origine de plusieurs fléaux sociaux. Elle est elle-même le résultat d'une gestion calamiteuse de l'Etat dont le pouvoir du CNDD-FDD est coupable, depuis son accession au pouvoir en 2005.

V.1. Des statistiques inquiétantes de malnutrition chronique dans le pays

« La malnutrition chronique à la base des retards de croissance menace beaucoup d'enfants dans le pays avec une moyenne qui oscille autour de 46%, et la malnutrition aiguë à 6%. Actuellement les projets et tous les intervenants vont se compléter et se coordonner afin de combattre et éradiquer ces maladies ». Cela a été déclaré par le docteur Sibomana Célestin, coordinateur national de la nutrition et de la sécurité alimentaire au sein de la plateforme du 1^{er} Ministre. Il avait fait une descente en province Cibitoke à l'occasion d'une réunion de mise en place technique des plateformes provinciales et communales pour faire face à ce problème. Il appelle tous les Gouverneurs de provinces et les Administrateurs communaux du pays de faire tout ce qui est à leur pouvoir pour que cette situation de malnutrition ne continue pas à accroître. La pauvreté et le manque de vivres qui se généralisent sont à l'origine de cette situation.

V.2. Préavis de grève à la Clinique Prince Louis Rwagasore

Le personnel de l'hôpital Clinique Prince Louis Rwagasore, situé en Mairie de Bujumbura a menacé d'entamer une grève suite au traitement qu'il subit de la part du Directeur de l'hôpital à qui il reproche le favoritisme et le clientelisme dans les recrutements, ainsi qu'une mauvaise gestion de la structure. En effet, il accorde des gratifications et avantages à une partie du personnel au détriment de l'autre. Ainsi, des Médecins spécialistes ont bénéficié d'une prime d'entre 500.000FBu et 800.000FBu, alors que le reste du personnel avait aussi réclamé la révision des salaires. Le syndicat des salariés de cette clinique a déposé un préavis de grève.

VI. EDUCATION NATIONALE : DES ARRIERES DE PRIMES DES VACATAIRES AUX DETOURNEMENTS ET ABANDONS SCOLAIRES AFFRAYANTS

Le secteur de l'éducation est gangrené par la corruption et les malversations financières. Des Directeurs d'écoles profitent impunément de leurs postes pour gérer à leurs profits les écoles, au détriment des éduqués et des personnels. Il est également miné par le phénomène d'abandons scolaires qui prend de plus en plus une ampleur de fléau social.

VI.1. Au moins 150 enseignants vacataires réclament 3 mois d'arriérés de primes détournés par leurs directeurs

Au moins 150 enseignants vacataires de la commune Mpanda, province Bubanza, réclament des arriérés de primes d'une période de 3 mois. Ils ont donné à la direction communale de l'enseignement un écrit attestant un préavis de grève à partir du 15 février 2022 s'ils ne sont pas rétablis dans leurs droits.

La Direction Communale de l'Enseignement réclamait auprès des directeurs des écoles, un montant de plus de 15 millions collectés et utilisés pour leurs propres comptes.

La commune s'est engagée à fournir une contribution trimestrielle de 5000000FBu pour compléter les contributions des parents qui sont malheureusement détournés par les directeurs.

VI.2. Le phénomène d'abandons scolaires, de plétor dans les salles de classes et le manque de bancs pupitres constituent des obstacles très inquiétants à l'éducation

En province Muramvya, au cours de ce 1^{er} trimestre de l'année scolaire en cours, le phénomène d'abandons scolaires est très alarmant. Les classes du fondamental sont les plus touchées. Selon le Directeur Provincial de l'Enseignement, la cause principale de ce fléau est la famine et la pauvreté des menages.

Ainsi, les cas d'abandons par DCE, par niveau et par catégorie sont les suivants :

Au niveau des écoles maternelles :

Commune	Garçons	Filles	Total
Bukeye	16	22	38
Kiganda	21	22	43
Mbuye	2	0	2
Muramvya	2	7	9
Rutegama	12	14	26
Total	53	65	118

Au niveau de l'Ecole Fondamentale (7^{ème}-9^{ème})

Commune	Garçons	Filles	Total
Bukeye	225	163	388
Kiganda	244	240	484
Mbuye	203	155	358
Muramvya	363	311	674
Rutegama	193	130	323
Total	1283	1032	2315

Au niveau du post-fondamental et pédagogique

Commune	Garçons	Filles	Total
Bukeye	24	25	49
Kiganda	9	19	28
Mbuye	20	45	65
Muramvya	52	43	95
Rutegama	10	26	36
Total	115	158	273

Le total général est estimé à 2706 abandons dont 1255 filles et 1451 garçons. Comme nous l'avons appris de la Direction Provinciale de l'Enseignement, la cause la plus remarquable est la pauvreté. Ainsi, pour remédier à la situation, il faut instaurer des cantines scolaires dans les écoles, sans oublier la multiplication des réunions de sensibilisation à l'endroit des parents des élèves afin de juguler ce phénomène d'abandons.

En province Ngozi, « au moins 200 écoliers de la commune Ruhororo ont abandonné l'école au cours du premier trimestre de cette année scolaire 2021-2022. La plupart de ces enfants se rendent en République Unie de Tanzanie à la recherche du travail. Les filles abandonnent l'école en grand nombre et partent pour les villes de Gitega et Bujumbura où elles se font recrutées comme des nounous dans les familles. » C'est l'Administrateur communal de Ruhororo, Birukundi Mamerthe qui l'a déclaré en date du 08 février 2022 lors de la visite du Gouverneur qui avait réuni tous les conseillers collinaires, les chefs de zone et les chefs de services. Ces derniers ont déploré la situation de pauvreté et de misère qui vulnérabilisent de plus en plus de ménages de la localité et qui est à l'origine des abandons scolaires.

Dans le cadre des descentes et des réunions de travail dans différentes communes organisées par le Gouverneur de la province Ngozi, Epipode Baranyikwa, la commune Mwumba l'a accueilli en date du 7 février 2022. Parmi les obstacles au développement et à l'épanouissement de la population, ceux qui ont pris la parole ont déploré le manque de bancs- pupitres dans les écoles de cette commune, car certains écoliers s'assayaient sur des pierres. Ils ont évoqué aussi le surnombre d'écoliers dans les salles de classe. Le Gouverneur de la province Ngozi a précisé qu'il existe pourtant des arbres pouvant aider à la fabrication des bancs- pupitres. Il a demandé à la population

de contribuer pour faire face à ces défis, mais des participants ont regretté la pauvreté qui sévit dans la majorité des familles de leur commune.

En province Kayanza, au moins 5400 cas d'abandons scolaires sont enregistrés au cours du premier trimestre de l'année scolaire en cours. Selon Dismas Nduwimana, conseiller pédagogique à la Direction Provinciale de l'Enseignement, la pauvreté des familles, les grossesses non désirées et l'exode rural en sont les principales causes. Il jette le tort aux parents et éducateurs qui ne conscientisent pas les élèves sur l'importance de l'école, source du développement.

En province Rumonge, la commune Rumonge occupe la tête au palmarès des abandons scolaires enregistrés dans cette province au courant du premier trimestre de l'année scolaire en cours, avec un effectif de 1219 abandons. La seconde commune est celle de Muhuta avec 563 cas d'abandons scolaires. Les communes Burambi, Bugarama et Buyengero enregistrent respectivement 369, 432 et 417 cas d'abandons scolaires sur la période de septembre 2021 à décembre 2021.

Au moins 1500 cas sur le total de 2437 sont des jeunes filles ayant abandonné l'école. A la même période de l'année passée, la DPE avait enregistré au moins 3252 cas. Les responsables scolaires évoquent la pauvreté comme principale cause de ces abandons scolaires. Certains parents dénoncent la démotivation suite au chômage de ceux qui terminent les études et qui retournent sur les collines par manque d'emplois. La proximité de la province Rumonge au lac Tanganyika et la facilité de se rendre dans les pays limitrophes, et d'autres pays comme la Zambie, Mozambique et Afrique du Sud sont d'autres causes évoquées. Des parents contactés affirment qu'au lieu de passer du temps sur le banc de l'école pour finir dans le chômage, certains préfèrent envoyer leurs enfants dans ces pays pour chercher de l'argent.

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La population burundaise est au comble de la souffrance et du désespoir. Au moment où des discours politiques promettent et rassurent, les faits politiques et socio-économiques démontrent le contraire. Des mesures politiques répressives se succèdent pour faire souffrir impitoyablement le peuple burundais. Le projet de suppression des activités des jeunes burundais qui exercent le métier de transport urbain sur motos, vélos et tricycles en Mairie de Bujumbura en dit long. A côté de ces mesures, le peuple vit une situation intenable de flambées vertigineuses des prix des produits de première nécessité dont le régime est coupable. Les autorités publiques de la base au sommet sont directement impliquées dans des activités de commerce, ce qui engendre un trafic d'influence, des spéculations et des désordres que personne ne peut contrôler dans pareille situation. Les dignitaires au pouvoir roulent pour leurs intérêts égoïstes et ne parviennent pas à protéger le peuple burundais de la misère, de la pauvreté et de la vie chère. Ils cherchent à se servir et non à servir le peuple, ce qui explique la longue liste des difficultés et souffrances qu'endure la population burundaise presque abandonnée à son sort.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement burundais :

- De suspendre sans délais la mesure qui interdit les activités des jeunes qui exercent le métier de transport sur motos, vélos et tricycles en Mairie de Bujumbura ;
- De contrôler et sanctionner les spéculations et les hausses de prix des produits alimentaires et stratégiques, qui sont visiblement orchestrées et encouragées par des autorités publiques à la recherche de leurs intérêts personnels égoïstes ;
- De réprimer le commerce illégal et frauduleux du ciment BUCECO, du sucre SOSUMO, de l'engrais chimique FOMI et des boissons BRARUDI dans les pays frontaliers alors que le marché national n'est pas approvisionné en suffisance ;
- De mettre un terme aux contributions forcées, aux malversations financières et aux licenciements abusifs des travailleurs ;
- De mettre en place des cantines scolaires partout dans les écoles en vue de faire face au fléau d'abandons scolaires ;
- De construire des écoles pour désengorger les classes, recruter suffisamment d'enseignants et repenser un système éducatif plus performant.